

EWAL Store

- Stores
- Volets roulants neufs et rénovation
- Motorisation de volets existants

EXPERT somfy

EWAL STORE - 11, rue Westrich - 67600 SELESTAT - 03 88 92 92 79

Vallée de Villé / Démarche « vergers solidaires »

Plantez des arbres!

La communauté de communes du canton de Villé vient de passer une convention de partenariat « vergers solidaires » avec la Région Alsace et le conseil général du Bas-Rhin. L'objectif : relancer les vergers familiaux, notamment à travers de la formation et une aide financière pour l'acquisition d'arbres fruitiers.

■ Il est un temps, rappelle Thierry Froelicher, agent de développement à la communauté de communes du canton de Villé, où les coteaux de Steige à Saint-Pierre-Bois, étaient couverts de vergers. Les arbres fruitiers avaient, au début du 20^e siècle, pris la place de la vigne, détruite par le phylloxera. Depuis, faute d'entretien, certains vergers sont à l'abandon ou ont laissé place à des friches.

En 2003, la Région avait désigné le canton de Villé comme site pilote

Le but de la démarche « vergers solidaires », dans laquelle la comcom du canton de Villé s'est engagée depuis 2002, est de relancer ces vergers familiaux.

L'objectif est à la fois paysager (maintien de la diversité des paysages), écologique, avec le maintien de la biodiversité, et patrimonial, les vergers ayant marqué l'histoire de la vallée, notamment à travers la distillation. En septembre dernier, la comcom a d'ailleurs inauguré son espace consacré à ce thème. Le projet a enfin une dimension sociale, d'où le nom de vergers « solidaires », puisque la restauration des vergers peut se faire sous forme de chantier d'insertion.

Dans cette démarche, la comcom est soutenue financièrement par le conseil général du Bas-Rhin et le conseil régional avec qui elle vient de passer un partenariat pour trois ans (*). En 2003, après une étude, la Région avait désigné le canton de Villé comme site pilote, avec le Pays de Niederbronn. Un comité de pilotage a ensuite été



Ce terrain de 52 ares, à Maisongoutte, est aujourd'hui prêt à être planté, pour devenir un verger expérimental et de démonstration. (Photos DNA - Franck Delhomme)



L'ancienne distillerie Meyblum, à Albé, acquise par la comcom, pourrait être relancée et servir à la valorisation des fruits.

créé, qui rassemble notamment la commission agriculture de la comcom, la Sava (section d'aménagement végétal d'Alsace), les communes et des associations de la

vallée (association des arboriculteurs et bouilleurs de crus, syndicat des apiculteurs, association de pressage de pommes Juval). Dans chaque commune a aussi été nommé

un délégué verger, à qui les particuliers peuvent s'adresser.

Concrètement, la démarche comprend trois volets. Le premier est celui de l'information et de la formation : il s'agit de sensibiliser les propriétaires, novices ou agueris, en proposant par exemple des cours de taille et de greffage.

Les propriétaires pourront se faire rembourser 50 % du prix d'achat des arbres

C'est dans ce cadre qu'a aussi été créé le verger expérimental et pédagogique de Maisongoutte. La commune a acquis un terrain de 52 ares, aménagé par la Sava et aujourd'hui prêt à être planté.

Un « Schnapsval » sur le modèle de Juval?

La communauté de communes du canton de Villé a acheté à Albé deux bâtiments jouxtant la Maison du Val de Villé et ayant appartenu à la distillerie Meyblum. Celle-ci, créée à la fin du 19^e siècle, a été la première distillerie commerciale du canton. Elle a ensuite été rachetée par la distillerie Massenez, qui a vendu les locaux à la comcom.

Le premier bâtiment, qui servait de salle de dégustation, était le poste de police municipal jusqu'à la fin du 19^e siècle, siège du vaillieur de nuit, il faisait aussi office de prison. Le deuxième bâtiment contient encore trois alambics et des tonneaux. La comcom a entrepris une réflexion sur l'utilisation possible de ces bâtiments, dans le cadre d'un renouveau de la Maison du Val de Villé, l'objectif étant de faire vivre ces lieux à travers des animations.

L'une des pistes pourraient être - si les alambics fonctionnent toujours - d'y organiser des stages de distillation, comme cela se fait à Ungersheim. Ou encore, sur le modèle de Juval, de permettre aux particuliers d'amener leurs fruits pour les distiller, comme cela existe à La Broque.

Une convention doit être mise en place avec Verexal, verger expérimental d'Alsace, à Obernai.

Le second volet est l'intervention sur les vergers. Il s'agit d'abord d'aider à la restauration de vergers existants, à travers la prise en charge de 80 % du coût d'intervention d'un chantier d'insertion. L'autre aide porte sur l'acquisition d'arbre hautes tiges. Les propriétaires pourront se faire rembourser 50 % du prix d'achat d'arbres fruitiers (2 au minimum et 20 au maximum sur trois ans), à condition de les planter hors zones constructibles.

La troisième et dernière étape sera la valorisation des fruits produits. Si la réflexion est encore en cours sur ce point, il pourra par exemple s'agir de passer un contrat avec un confiturier, d'étendre le pressage des fruits à pépins aux fruits à noyaux à Ju-

val, ou, sur le même modèle, de créer un « Schnapsval », comme l'a nommé un élu de la vallée, dans le cadre du rachat par la comcom de la distillerie Meyblum à Albé (voir encadré). Cela peut aussi tout simplement passer par l'établissement de fiches recettes, précise Thierry Froelicher.

La comcom part pour l'instant sur le chiffre de 160 nouveaux arbres plantés en trois ans. A l'issue de cette période, un bilan sera fait et le programme pourra être reconduit. Le temps de voir si le projet a bien pris racine dans la vallée...

Émilie Brotel

*Le financement de l'opération, chiffrée à 91 550 € sur trois ans, s'établit comme suit : 51 917 € des particuliers, 12 556 € chacun du conseil général du Bas-Rhin et de la Région Alsace, 10 155 € de la communauté de communes du canton de Villé, 4 367 € des communes.